

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2021

Le budget annexe assainissement est géré comme un service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Il est assujéti à la TVA et un plan comptable spécifique est appliqué (M49). Le financement de ce budget annexe doit être assuré essentiellement par l'usager, dans un cadre prenant en compte la valeur économique du service rendu.

I. La section de fonctionnement

LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
O11 Charges à caractère général	364 701,71 €	415 583,88 €	383 525,16 €	503 040,00 €	323 234,47 €	507 506,00 €
O12 Charges de personnel	242 728,54 €	268 672,36 €	275 882,88 €	285 800,00 €	263 446,11 €	267 400,00 €
65 Charges de gestion courante	5 241,17 €	14 952,61 €	15 710,78 €	17 000,00 €	14 435,70 €	20 000,00 €
O14 Atténuation de produit	107 296,00 €	65 999,00 €	140 370,00 €	102 000,00 €	101 748,00 €	85 000,00 €
66 Charges financières	67 648,00 €	76 400,58 €	71 836,33 €	67 533,16 €	67 532,37 €	64 336,00 €
67 Charges exceptionnelles	4 481,18 €	8 554,24 €	423,39 €	10 000,00 €	10 653,34 €	13 000,00 €
68 Dotations aux amort, dépréciations des actifs			7 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	5 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	792 096,60 €	850 162,67 €	894 748,54 €	993 373,16 €	789 049,99 €	962 242,00 €
042- Amortissements	520 076,54 €	603 209,04 €	644 129,61 €	643 921,72 €	644 680,65 €	694 978,00 €
22 Dépenses Imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	46 622,55 €	0,00 €	41 800,00 €
O23 Virement section investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 123 000,00 €	0,00 €	1 131 043,86 €
TOTAL GENERAL	1 312 173,14 €	1 453 371,71 €	1 538 878,15 €	2 806 917,43 €	1 433 730,64 €	2 830 063,86 €

Chapitre 011 Charges à caractère général d'un montant de 507 506 € (+57,01 % par rapport au CA 2020)

Les principales évolutions qui expliquent cette baisse sont les suivantes :

- + 18 967 € d'énergies (estimation prudente) ;
- + 9 524 € de produits de traitement ;
- + 35 520 € de travaux sur les réseaux ;
- + 25 520 € de travaux d'entretien des infrastructures ;
- + 13 192 € de fournitures et d'équipements divers ;
- + 10 868 € d'analyses ;
- + 9 361 € d'honoraires (qui permettront de récupérer 32 226 € de TICFE au titre des années 2018 et 2019) ;
- + 49 920 € de frais d'épandages liés au retraitement des boues suite au COVID-19 ;

Chapitre 012 Frais de Personnel d'un montant de 267 400 € (+ 1,50 % par rapport au CA 2020)

Ces dépenses sont constituées des frais de personnel des agents titulaires, non titulaires et des remboursements des mises à disposition de personnels.

Les principales évolutions qui expliquent cette hausse sont liées au GVT (Glissement Vieillesse Technicité), à l'application des mesures liées au Protocole sur les Parcours, les Carrières et les Rémunérations (PPCR) et à des économies réalisées en 2020 du fait d'un transfert d'un agent vers le budget principal à compter du 1^{er} octobre 2020.

Chapitre 65 Charges de gestion courante d'un montant de 20 000 € (+38,55% par rapport au CA 2020)

Ces dépenses sont principalement constituées par la contribution au SDANC (Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif) et aux redevances admises en non-valeur.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 014 Atténuation de produit d'un montant de 85 000 € (+16,46 % par rapport au CA 2020)

Ces dépenses sont constituées par le reversement de la redevance de modernisation à l'agence de l'eau.

Chapitre 66 Charges Financières d'un montant de 64 336 € (-4,73 % par rapport au CA 2020)

Ces dépenses sont constituées par le remboursement des intérêts des emprunts.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles d'un montant de 13 000 €

Ces dépenses sont constituées par des annulations de titres sur exercices antérieurs.

Chapitre 68 Provisions d'un montant de 5 000 €

Ces dépenses sont constituées par des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

TOTAL DEPENSES REELLES PREVISIONNELLES 2021 : 962 242 €
--

Chapitre 042 Amortissements d'un montant de 694 978 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040.

Chapitre 23 Virement à la section d'investissement pour un montant de | 131 843,86 €

Chapitre 22 Dépenses imprévues pour un montant de 41 800 €

Soit un TOTAL des dépenses de Fonctionnement Prévisionnelles 2021 de 2 830 063,86 euros
--

(= 962 242 € + 694 978 € + | 131 043,86 € + 41 800 €)

LES RECETTES

RECETTES PREVISIONNELLES	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
70 Produit des services du domaine	940 302,02 €	990 967,91 €	944 702,99 €	963 894,00 €	1 024 623,68 €	972 728,00 €
74 Dotations et participations	290 349,53 €	313 056,45 €	320 987,92 €	301 300,00 €	250 474,51 €	196 733,00 €
75 Autres produits gestion courante	7 864,00 €	2 452,00 €	2 367,34 €	2 160,00 €	2 521,37 €	5 667,00 €
77 Produits exceptionnels	11 893,85 €	76,89 €	12 829,14 €	1 000,00 €	4 256,43 €	32 226,00 €
78-7815-Reprise provision semi budgétaire	500,00 €	- €	7 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	5 000,00 €
O13 Atténuation de charges	7 953,97 €	13 066,97 €	13 553,12 €	12 000,00 €	3 572,08 €	7 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 258 863,37 €	1 319 620,22 €	1 301 440,51 €	1 288 354,00 €	1 293 448,07 €	1 219 354,00 €
O42 -777 quote part des subventions transférées	162 195,16 €	185 270,41 €	216 861,17 €	218 631,69 €	218 631,69 €	232 429,00 €
Excédent : 002	1 160 103,90 €	1 268 989,29 €	1 320 508,21 €	1 299 931,74 €	1 299 931,74 €	1 378 280,86 €
TOTAL GENERAL	2 581 162,43 €	2 773 879,92 €	2 838 809,89 €	2 806 917,43 €	2 812 011,50 €	2 830 063,86 €

Chapitre 70 Produits des services du domaine d'un montant de 972 728 € (-5,06 % par rapport au CA 2020)

Ces recettes sont constituées des redevances (801 000 €), de la contribution des communes pour la gestion des réseaux unitaires (157 728 € HT) et des produits de dépotage et contrôles de conformité.

La baisse est liée à une estimation prudente des volumes d'eau consommés par les ménages.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 74 Dotations, Subventions et Participations d'un montant de 196 733 € (-21,46 % par rapport au CA 2020)

Ces recettes sont constituées par les primes d'épuration de l'agence de l'eau (40 000 €) et par la facturation d'eau à l'entreprise Elivia et à l'hôpital Ravenel (156 733 €).

La baisse est liée à une estimation prudente des volumes d'eau consommés et au recul des montants des primes d'épuration de l'agence de l'eau.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante d'un montant de 5 667 €

Ces recettes sont principalement constituées par le reversement des agents de leur participation aux tickets restaurants.

Chapitre 77 Produits exceptionnels d'un montant de 32 226 €

Ces recettes sont principalement constituées par des remboursements d'assurances et par une recette exceptionnelle de 32 226 € de remboursement de TICFE au titre des années 2018 et 2019.

Chapitre 78 Reprise sur provisions d'un montant de 5 000 €

Ces dépenses sont constituées par la reprise des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

Chapitre 013 Atténuations de charges d'un montant de 7 000 €

Ces recettes sont constituées par les remboursements des mises à disposition de personnels, par les remboursements des assurances des arrêts maladies et accidents de travail des agents et par les subventions aux emplois aidés.

TOTAL RECETTES REELLES PREVISIONNELLES 2021 : 1 219 354 €

Soit un excédent des opérations réelles de 257 112 euros (recettes réelles - dépenses réelles)

Chapitre 042 Amortissements des subventions pour un montant de 232 429 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040.

Soit un déficit prévisionnel des opérations d'ordres de 426 549 euros

(= 694 978 € de dépenses d'ordres – 232 429 € de recettes d'ordres)

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL 2021

de FONCTIONNEMENT : - 205 437 euros

(=257 112 € d'excédent des opérations réelles - 462 529 € de déficit des opérations d'ordres)

2. Niveau d'épargne du BUDGET ASSAINISSEMENT

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Epargne de gestion	534 414,77 €	545 858,13 €	478 528,30 €	571 930,45 €	321 448,00 €
Epargne brute	466 766,77 €	469 457,55 €	406 691,97 €	504 398,08 €	257 112,00 €
Epargne nette	354 496,84 €	330 603,19 €	263 771,81 €	357 255,04 €	128 658,00 €

- *L'épargne de gestion correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.*
- *L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.*
- *L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

3. La section d'investissement

LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	BP 2021
16 Emprunts	128 454,00 €
020 dépenses imprévues	60 000,82 €
20-21-23 :DEPENSES INVESTISSEMENT PAR OP	2 353 382,94 €
23 Provisions	988 818,00 €
45 Opérations pour compte de tiers	485 648,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	4 016 303,76 €
O40 Subvention d'équipement	232 429,00 €
041- OP PATRIMONIALES-2138-21562	1 911 257,00 €
TOTAL GENERAL	6 159 989,76 €

Chapitre 16 Emprunts et dettes d'un montant de 128 454 €

Ces dépenses sont constituées par le remboursement en capital des emprunts.

Chapitre 020 Dépenses imprévues d'un montant de 60 000,82 €

Chapitres 20-21-23 Dépenses d'investissements par opérations d'assainissement collectif d'un montant de 2 353 382,94 € (dont 36 174,94 € de reports de 2020)

Ces dépenses sont principalement constituées par :

- 5 378 € pour l'acquisition de logiciels et de matériel informatique ;
- 20 000 € de sondes de commande des supprimeurs de la station de Mirecourt ;
- 25 000 € d'équipement électromécanique pour la station de Mirecourt ;
- 5 000 € pour une benne à boue ;
- 25 000 € l'armoire au Neuf Moulin à Mirecourt ;
- 20 000 € pour le changement d'un poste à Ville sur Illon ;
- 48 851 € de matériels pour les stations ;
- 80 000 € pour des révisions de zonage d'assainissement (subventionné à 70% par l'AERM) ;
- 14 568 € de contrôles de conformité à Dompain et Lamerey ;
- 23 152 € de solde pour les travaux des stations de Bouxière et Bettigny ;
- 95 000 € pour l'étude d'assainissement collectif d'Oëlleville (subventionné à 70% par l'AERM) ;
- 350 000 € pour les travaux d'assainissement collectif de Domvallier (subventionné à 80% par l'AERM et le CD88) ;
- 100 000 € pour des travaux de renouvellement de réseaux rue Mulot à Mirecourt ;
- 1 180 000 € pour les travaux d'assainissement collectif de Maziroz (subventionné à 80% par l'AERM et le CD88) ;
- 170 000 € pour des travaux de renouvellement de réseaux rue Frairain (Halles) à Mirecourt ;
- 120 000 € pour l'étude globale financière et juridique sur les compétences assainissement et eau potable (subventionné à 70% par l'AERM) ;
- 60 000 € pour des travaux d'extension de réseaux rue Pierre ENEL à Mirecourt ;
- 10 000 € pour des travaux quartier des Bassins à Mirecourt;

Chapitre 23 Provisions d'un montant de 988 818 €

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers (travaux de mise en conformité domaine privé) de 485 648 €

Ces dépenses concernent les travaux de raccordement des redevables de Domvallier et Maziroz (opération qui s'équilibre en recettes d'investissement).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

TOTAL DES DEPENSES REELLES PREVISIONNELLES 2021 : 4 016 303,76 euros

Chapitre 040 Subventions d'équipements d'un montant de 232 429,00 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes de fonctionnement au chapitre 040.

Chapitre 041 Opérations Patrimoniales d'un montant de 1 911 257,00 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 041.

Soit un total des opérations d'ordres de 2 143 686 €

**Soit un TOTAL des dépenses d'Investissement prévisionnelles 2021 de
6 159 989,76 €
(=4 016 303,76 € + 2 143 686 €)**

LES RECETTES

RECETTES PREVISIONNELLES	BP 2021
13 Subventions investissement	1 316 120,60 €
45 Opérations pour compte de tiers	637 488,49 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 953 609,09 €
O40 - 28 Amortissement des biens	694 978,00 €
041- OP PATRIMONIALES-2315	1 911 257,00 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	2 606 235,00 €
001 Exedent d'investissement n-1	469 101,81 €
O21 Virement section Fonc.	1 131 043,86 €
TOTAL GENERAL	6 159 989,76 €

Chapitre 13 Subvention d'investissement d'un montant de 1 316 120,60 €

Ces recettes sont principalement constituées par :

- 48 000 € de subvention pour des révisions de zonage d'assainissement ;
- 62 443,60 € de solde de subvention pour les travaux des stations de Bouxière, Bettegney et Regney ;
- 57 000 € de subvention pour l'étude d'assainissement collectif d'Oëlleville ;
- 212 800 € de subvention pour les travaux d'assainissement collectif de Domvallier ;
- 826 000 € de subvention pour l'étude des travaux d'assainissement collectif de Maziroth ;
- 72 000 € pour l'étude financière et juridique sur les compétences assainissement et eau potable ;
- 6 900 € de participation pour extension de réseaux rue Pierre ENEL à Mirecourt ;
- 6 000 € de subvention pour des travaux quartier des Bassins à Mirecourt ;

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers de 637 488,49 €

Ces recettes sont constituées par le solde des subventions des opérations ANC portées par la CCMD sur les exercices antérieurs (151 840,49 euros) et les redevables de Domvallier et Maziroth (484 648 euros).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

TOTAL RECETTES REELLES PREVISIONNELLES 2021 : 1 953 609,09 euros

Soit un résultat des opérations réelles prévisionnelles de - 2 062 694,67 euros (*recettes réelles - dépenses réelles*)

Chapitre 040 Amortissements d'un montant de 694 978,00 €

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en dépense de fonctionnement au chapitre 042.

Chapitre 041 Opérations Patrimoniales d'un montant de 1 911 257,00 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en dépenses d'investissement au chapitre 041.

Soit un total des opérations d'ordres de 2 606 235 €

<p>Soit un TOTAL des recettes d'investissement prévisionnelles 2021 de 6 159 989,76 euros</p> <p style="text-align: center;">=</p> <p style="text-align: center;">Recettes réelles de 1 953 609.09 euros</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p style="text-align: center;">Opérations d'ordres de 2 606 235 euros</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p style="text-align: center;">Excédent d'investissement N-I de 469 101.81 €</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p style="text-align: center;">Virement de la section de fonctionnement de 1 131 043,86 euros</p>

4. La dette du BUDGET ASSAINISSEMENT

Taux	Emprunt	MONTANT DES PRÊTS	DUREE	PERIODE	CAPITAL	INTERET	K RESTANT DU AU 01/01/2021
6,03%- TX FIXE	DOMPAIRE ET LAMEREY 1997	79 909,30 €	20 ans	du 01/02/2000 au 01/02/2020	0 €	0	0 €
1,32%- TX FIXE	Puzieux	276 184,00 €	12 ans	du 01/01/2016 au 31/12/2027	22 840.54 €	2083.58 €	166 389,17 €
3,6%- TX FIXE	Juvaincourt	225 000,00 €	20 ans	du 01/01/2015 au 31/10/2034	9 714.98 €	6 115,30 €	173 485,46 €
3,68%- TX FIXE	Travaux d'assainissement exCCSD	1 549 000,00 €	25 ans	du 24/06/2013 au 31/07/2038	50 324.21 €	44 773.99 €	1 235 412,35 €
1,38%- TX FIXE	Travaux assainissement 2017	1 000 000,00 €	20 ans	du 12/12/2017 au 31/12/2037	45 573.38 €	11 729.26 €	866 986,99 €
TOTAL GENERAL					128 453,11 €	64 702,13 €	2 442 273,97 €

Capital restant dû au 31/12/2021 : 2 313 820,86 €

La capacité de désendettement (=encours de dette / épargne brute) serait de 9 années.

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

5. Redevances d'assainissement collectif pour l'année 2021

- 1,30 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Ambacourt, Hymont, Juvaincourt, Mattaincourt, Mirecourt, Poussay, Puzieux, Ramecourt et des redevables de l'Aéropôle Sud Lorraine (communes issues de l'ex-communauté de communes du Pays de Mirecourt) ;
- 2,27 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Dompain, Madame et Lamerey (Lamerey), Velotte et Taignecourt (Velotte), Circourt, Madegney, Ville sur Illon, Regney, Bouxières aux Bois et Bettegney Saint Brice (communes issues de l'ex-communauté de communes du Secteur de Dompain) ;
- 1,30 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux + 35 euros de part fixe, pour la commune de Rancourt ;

6. Perspectives 2022

Fonctionnement

De nouvelles charges de fonctionnement liées aux travaux de raccordement aux stations.

Au niveau des recettes de fonctionnement une réflexion doit être menée sur une facturation des services (part forfaitaire), sur l'uniformisation des redevances d'assainissement (et leur mode de facturation) et sur l'uniformisation des contributions des communes pour la gestion des réseaux unitaires.

Une réflexion sur le mode de facturation des plus gros consommateurs d'eau doit aussi être menée.

Investissement (Les investissements sont conditionnés par la politique de financement de l'agence de l'eau)

Pour l'année 2022 les investissements prévisionnels :

- Travaux d'assainissement collectif de la commune d'Oëlleville ;
- Travaux de renouvellement de réseaux ;
- Aménagement d'un stockage de boues ;

A noter que les différents programmes d'assainissement non collectif continueront à se déployer sur les communes du territoire par le biais du SDANC.